

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: PRESTIGE AIR LINE

Forme Juridique : SA

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - 5960004 (LE TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS VIP, TRANSPORT AERIEN DE FRET ET DE MARCHANDISES DE VALEURS LOCATION ACHAT ET VENTE D'AVION NEGOCE EN TRANSPORT AERIEN, MAINTENANCE D'AVIONS CATERING ET DISTRIBUTION Et généralement toutes opérations commerciales, civiles, financières, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires, connexes au complémentaires.

Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Terminus, 21 77 04 27.
(République du Niger),

Capital social : 500 000 000 FCFA

Gérée par : ISSAKA Moctar et SOUMANA BOUBACAR Alhassane

Durée : 99 ans à compter du 14/06/2023

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2022-B14-00015 en date du 14/06/2023.

